

PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2009

(Reçu en SP de Sélestat le 07/07/2009)

Sous la présidence de **M. SIMLER Henri, Adjoint, pour le Maire absent**

Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER Martine et MM. SIMLER Henri, BRAUN Laurent, GASCHY Christophe, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, DEMOUCHÉ Patrice**

Absents excusés : **Mme GASCHY Virginie et M. LOOS Jean-Blaise**

Secrétaire de séance : **M. LAUFFENBURGER Mathieu**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mai 2009

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 06/05/2009.

2. Création de poste : agent(s) occasionnel(s)

M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, présente au Conseil Municipal les candidatures reçues dans le cadre du recrutement d'agents occasionnels pour la période estivale (juin, juillet, août et septembre).

Il est fait état des divers travaux administratifs, d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts qui pourraient leur être confiés. M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, propose donc de créer les postes suivants :

- 2 postes d'agent occasionnel faisant fonction d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 01 juillet 2009 jusqu'au 31 juillet pour une durée hebdomadaire de service de 16/35^{ème}
- 1 poste d'agent occasionnel faisant fonction d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 31 août 2009 pour une durée hebdomadaire de service de 8/35^{ème}
- 1 poste d'agent occasionnel faisant fonction d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2009 jusqu'au 31 août 2009 pour une durée hebdomadaire de service de 8/35^{ème}
- 1 poste d'agent occasionnel faisant fonction d'adjoint administratif 2^{ème} classe à compter du 1^{er} août 2009 jusqu'au 31 août 2009 pour une durée hebdomadaire de service de 8/35^{ème}

Il propose de fixer la rémunération de ces agents à l'échelon 1 de l'échelle de rémunération 3 afférent à leur grade, soit IB 297 - IM 290.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **ACCEPTÉ** la création des postes tels que proposés (ci-dessus) par M. SIMLER Henri, Premier Adjoint,
- **FIXÉ** la rémunération des agents à l'échelon 1 de l'échelle de rémunération 3 afférent à leur grade, soit IB 297 - IM 290.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

3. Création de poste : adjoint technique 2^{ème} classe

Pour assurer les travaux liés au fleurissement et à l'entretien des espaces verts, M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, propose d'engager, en vertu de l'article 3 alinéa 6 de la loi du 26 janvier 1984, un adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire, pour les mois de juillet, août et septembre, à raison de 12/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **CRÉÉ** un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à compter du 1^{er} juillet 2009 pour une période de 3 mois (jusqu'au 30/09/2009).
- **FIXÉ** le coefficient horaire à 12/35^{ème}
- **FIXÉ** la rémunération de l'agent à l'échelon 1 de l'échelle de rémunération 3 afférent à leur grade, soit IB 297 - IM 290

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

4. Coopérative scolaire : remboursement sortie

Le RPI de BOESENBIESEN/SCHWOBSHEIM a effectué une sortie à Strasbourg le mardi 23/06/2009. Le déplacement s'est fait en train. Dans un but de simplification de la démarche, les billets de train ont été pris en charge, dans un premier temps, par la coopérative scolaire. Cette dernière, par courrier du 24/06/2009, sollicite le remboursement de ces frais par la commune. Le montant concerné est de 266 euros.

M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, précise que la commune prend habituellement en charge les déplacements scolaires. Dans le cadre du RPI, il rappelle que ces frais sont partagés en fin d'année avec la commune de SCHWOBSHEIM.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **DONNE SON ACCORD** au remboursement, à la coopérative scolaire, de la somme de 266 euros, correspondant au frais de déplacement en train pour la sortie annuelle du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim.

ADOpte À L'UNANIMITE

5. Ecole Numérique Rurale

Lors de la séance du 06/05/2009, le Conseil Municipal a été informé de la mise en place d'un programme de développement du numérique dans les écoles rurales. La Commune de BOESENBIESEN a déposé une attestation d'intention auprès de l'inspection académique du Bas-Rhin.

Le personnel enseignant a fait part de sa motivation à utiliser l'outil informatique concerné (classe mobile + tableau blanc interactif). Afin de permettre le dépôt de l'acte de candidature, différents devis ont été sollicités et sont présentés au Conseil Municipal. M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, propose de retenir l'offre de la société SYLAX.

Cependant, M. SIMLER Henri, précise que cette dépense ne sera engagée que si le projet est retenu et subventionné. Le cas échéant, le projet sera revu.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **AUTORISE** M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, à déposer l'acte de candidature au nom de la commune sur la base du devis SYLAX
- **PRECISE** que l'acquisition du matériel ne se fera que si le projet est retenu et subventionné dans le cadre du programme « école numérique rurale »

ADOpte À L'UNANIMITE

6. Point sur les travaux

a) Aménagement Rue de l'Ecole

M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, fait état de l'avancement des travaux d'aménagement de la Rue de l'Ecole. Les finitions restent à réaliser, à savoir : marquage au sol, plantations, enrobés trottoirs, pose « garage » à vélo. Ces travaux devraient être réalisés courant juillet 2009.

b) Local archives mairie

L'entreprise JAEGLI a terminé les travaux d'isolation. Les travaux d'électricité, de peintures, menuiserie seront réalisés pendant la période estivale.

c) Abri Bus

Les travaux de construction de l'abri bus sont à présent achevés. Une couche d'enrobé a été posée aux abords. Les agents occasionnels se chargeront de remettre une couche de peinture sur le bâtiment. Certains supports sont à réinstaller : téléphone, horaire de bus, etc.

d) Restructuration et extension salle socioculturelle

Suite à la consultation lancée pour la maîtrise d'œuvre, plusieurs offres ont été réceptionnées en mairie. En raison de l'absence de M. le Maire, l'ouverture des plis se fera courant juillet 2009. Les candidats en seront informés par courrier.

a) Eglise de Boesenbiesen

Des travaux au niveau de la façade (côté rue) de l'Eglise sont prévus. Pour des raisons de sécurité, le crépi sera enlevé. Les travaux devraient être réalisés à l'été 2009. La suite réservée au bâtiment sera étudiée lors d'une prochaine séance. De plus, le dysfonctionnement d'un cadran de l'horloge est signalé.

7. Divers et informations

a) Desherbeur thermique

M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, rappelle qu'en séance du 06/05/2009 le Conseil Municipal a donné son accord à l'acquisition d'un desherbeur thermique. M. KEUSCH Jean-Jacques, qui a été chargé du dossier, présente les différentes propositions réceptionnés et précise qu'il a choisit de retenir le devis de l'entreprise SCHAECHTELIN pour un montant total (desherbeur + chariot + gaz) est de 457,35 euros TTC. Le coût du desherbeur thermique est de 350 € HT.

Il est possible d'obtenir une subvention, pour l'acquisition d'un desherbeur thermique, de la part de l'agence de l'eau Rhin Meuse dans le cadre de la lutte contre la pollution diffuse des collectivités (zéro pesticides).

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **PREND ACTE** du matériel retenu pour un montant de 457,35 euros.
- **CHARGE** M. SIMLER Henri, Premier Adjoint, de solliciter l'agence de l'eau Rhin Meuse pour l'attribution d'une subvention.

ADOpte À L'UNANIMITE

b) Périscolaire

Une réunion d'information a eu lieu en juin 2009 concernant l'ouverture du périscolaire à Richtolsheim pour les communes de Boesenbeisen, Schwobsheim, Saasenheim, Schoenau et Richtolsheim. A ce jour, 16 inscriptions ont été enregistrées pour l'ensemble des cinq communes

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 22 heures 10